



Municipalité Notre-Dame-des-Bois

SÉANCE ORDINAIRE 18 AOÛT 2025

Une consultation publique est tenue à 19 h 15 concernant la demande de dérogation mineure suivante :

- Propriété de Yolande Paré, lot 4 767 335, située sur au 61 8^e rang Est, Notre-Dame-des-Bois.

ORDRE DU JOUR

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour ;

2. Adoption du procès-verbal ;

2.1. Adoption du procès-verbal du 8 juillet 2025

3. Correspondance ;

3.1 Approbation de la reddition de compte de la TECQ 2019-2023

4. Administration ;

4.1. Dépôt des listes

4.2. Comptes à payer ;

5. Affaires nouvelles ;

5.1. Administration

5.1.1. Avis de motion Règlement harmonisé | Bon ordre et paix publique

5.1.2. Présentation du projet de règlement harmonisé | Bon ordre et paix publique

5.1.3. Renouvellement de l'entente avec le Centre Sportif Mégantic

5.1.4. Demande Marché de Noël

5.2. Travaux publics

5.2.1. Vente de la soudeuse

5.2.2. Achat de sable

5.2.3. Achat de lame pour camion de déneigement

5.2.4. Nomination Mathieu Theoret à titre de journalier, opérateur et chauffeur

5.3. Aménagement, urbanisme et développement

5.3.1. Démission de M. Pierre Lalonde membre du comité consultatif en urbanisme

5.3.2. Demande de dérogation mineure – Yolande Paré

6. Affaires diverses ;

6.1.

7. Période de questions;

8. Levée de l'assemblée.

Définition des abréviations :

ADMQ : Association des directeurs généraux du Québec

APSAM : Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales »

CCU : Comité consultatif d'urbanisme

CLD : Centre local de développement

COMBEQ : Corporation des Officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec

CPTAQ : Commission de protection du territoire agricole du Québec

CREE : Conseil régional de l'environnement de l'Estrie